



## INSCRIPTIONS AU SOCCER MINEUR BAS-RICHELOIS

Le Club de soccer du Bas-Richelieu (CSBR) tiendra sa période d'inscription annuelle pour sa Saison Été 2019 le jeudi 28 février (18 h 00 à 21 heures), vendredi 1er mars (18 h 00 à 21 heures) et samedi 2 mars (9 h 00 à 15 h 00), au Centre culturel de Sorel-Tracy, 3015 Place des Loisirs, secteur Tracy. Les divisions de jeu U4 à Senior sont offertes par le CSBR en 2019.

**Modalités/paiement:** Par chèque (date d'inscription) au nom du CSBR ou argent comptant

Coûts d'inscription pour la saison Été 2019:

140 \$ Juvénile

170 \$ Senior

\*\*70 \$ (2<sup>e</sup> enfant)- Application d'une Politique familiale dans les villes en vigueur citées ci-après : pour les résidents de Sorel-Tracy, Saint-Joseph-de-Sorel et Sainte-Anne-de-Sorel.

\*\*Gratuit (3<sup>e</sup> enfant et plus)-application d'une Politique familiale dans les villes en vigueur citées ci-après : pour les résidents de Sorel-Tracy, Saint-Joseph-de-Sorel et Sainte-Anne-de-Sorel.

Pour les joueurs hors MRC Bas-Richelieu, ils sont désormais assujettis à la nouvelle politique de tarification de la Ville de Sorel-Tracy. Pour information, contactez le CSBR au 450 743-2000.

**Catégories :** Garçons et filles nés à partir de 2015 jusqu'à Senior

Vous devez obligatoirement avoir la carte d'assurance-maladie de l'enfant à inscrire, la carte Accès Loisirs valide ou la nouvelle carte Accès Sorel-Tracy de l'enfant à inscrire. Toute inscription avec une carte expirée sera refusée. Vous pouvez vous procurer ladite carte dans les bibliothèques de la Ville de Sorel-Tracy sur les heures habituelles d'ouverture desdits lieux..

Un montant supplémentaire de 20\$ pourrait s'ajouter au tarif de base au CSBR pour toutes les inscriptions prises après le 2 mars 2019. (Trois journées officielles des inscriptions au CSBR).

### PRÉSENCE OBLIGATOIRE À L'INSCRIPTION ET PHOTO

\*\*\*TOUS les enfants INSCRITS au Club de soccer du Bas-Richelieu en saisons antérieures, évoluant dans les divisions U7 & plus, nés dans les mois de **mai juin, juillet, août;**

\*\*\*TOUS les joueurs de la division U6 inscrits au CSBR lors de la saison 2018;

\*\*\*TOUS les NOUVEAUX joueurs (DIVISIONS U7 ET PLUS -jeunes nés en 2012, 2011, 2010, ect...) doivent OBLIGATOIREMENT être présents lors de l'inscription au CSBR pour la prise de photo et la mise à jour des informations pour la carte d'identification du joueur. Celle-ci est obligatoire, tant pour le soccer local que compétitif (A et AA). Une exigence de la Fédération de soccer du Québec pour la validité des assurances en vue de la saison Été 2019.

### **ARBITRES ET ENTRAÎNEURS**

Les arbitres et les entraîneurs doivent aussi compléter leur bordereau d'inscription lors des journées d'inscription au CSBR. Aucun entraîneur ou gérant ne sera accepté derrière les bancs d'une équipe au cours de l'été sans avoir préalablement rempli son bordereau d'affiliation.

Merci de votre collaboration et en espérant vous voir nombreux vous inscrire à ce sport le plus populaire au Québec en cette année provinciale de l'esprit sportif. Bonne saison à tous!